

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE PRICE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi le 1^{er} mai 2017 à 20 heures, à laquelle est présente madame Nathalie Morissette, conseillère et sont présents messieurs Yanick Ringuette, Ghislain Michaud, Mathieu Gagné et Bruno Paradis, conseillers, sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

L'absence de madame Lise Lévesque est motivée.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

MOT DE BIENVENUE.

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

2017-116

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

2. **Procès-verbal du 3 avril 2017 :**

2017-117

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017, soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes :**

2017-118

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Paiements effectués :

Remboursement de taxes municipales	288,37\$
Henri Joseph (brigadier scolaire)	200,00\$
STT de la municipalité de Price	397,58\$
Salaires nets	26 540,39\$\$

Prélèvements :

SSQ, Groupe financier RREM	1 632,18\$
----------------------------	------------

Revenu Canada	3 869,18,\$
Revenu Québec	11 406,86\$\$
Financière Sun Life	1 632,81\$
Hydro-Québec	10 322,53\$\$

Paiements à effectuer :

2017-118

Mathieu Dufour	113,52\$
Roger Landry	22,43\$
Albert Côté	45,97\$
Lise Lévesque	34,44\$
Fabien Boucher	34,44\$
Bergor	1 074,45\$
Boulevard Chevrolet	140,97\$
Deschênes & cie	872,21\$
Dickner	65,36\$
Endries	252,46\$
Electriciens Jacques Bérubé inc.	1665,08\$
Entreprises J.E. Goulet enr.	218,40\$
Entreprises Lucien Deroy inc.	1 490,65\$
Esso (Pétroles Turmel)	1 698,14\$
Excavations Léon Chouinard	2 678,92\$
Exploitation JAFFA inc.	5 123,44\$
Fonds des registres	20,00\$
FQM	26,83\$
Gaz Bar du pont	691,37
Groupe Voyer inc.	138,62\$
Impression Nouvelle Image	481,80\$

Linde	252,17\$
Marché Chouinard	5,98\$
Mallette	2 414,48\$
Machinerie JNG Thériault inc.	1 034,78\$
Métro Plus	67,71\$
MRC de la Mitis	12 896,48\$
Nortrax	479,41\$
Pare-brise 2000	256,80\$
Pièces d'auto Select	803,56\$
Produits sanitaires unique inc.	1809,89\$
Services Ambulanciers Porlier	196,75\$
Safety first	196,53\$
Société protectrice des animaux du Littoral	1 149,75\$
Tétra Tech Qi inc.	1 102,42\$
Télécommunications de l'Est	151,08\$
URLS du Bas-Saint-Laurent	80,48\$
Véolia	1 429,28\$
Wilfrid Ouellet	153,80\$
Xérox	379,42\$

Adopté.

4. **Correspondance :**

4.1 Gala du mérite scolaire :

2017-119

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser la somme de 150,\$ à la *Fondation de l'École le Mistral de Mont-Joli inc.* pour récompenser trois étudiants lors de la présentation des galas du mérite scolaire 2017.

Adopté.

4.2 Classique de golf :

2017-120

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'inscrire quatre membres du conseil municipal à la *Classique de golf bénéfice au profit du parc de la Rivière Mitis*, qui se tiendra le dimanche 11 juin au Club de golf Boule Rock. Les frais d'inscription sont de 100,\$ par participant.

Adopté.

5. **Dépôt des états financiers** : (*reporté à une séance ultérieure*)

6. **Embauche au poste de journalier-chauffeur voirie été** :

2017-121

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de monsieur Daniel Imbeault pour la période du *8 mai au 16 septembre*, au poste de journalier-chauffeur-voirie-été, 40 heures par semaine, au taux horaire prévu à la convention collective.

Adopté.

7. **Embauche d'étudiants pour la période estivale** :

2017-122

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de procéder à l'embauche d'une personne au poste de *coordonnateur/moniteur des activités du terrain de jeux*, au salaire horaire de 12,\$ pour une période de huit semaines, débutant le 19 juin 2017. De plus, il est résolu de procéder à l'embauche de *trois moniteurs pour le terrain de jeux 2017* au taux horaire de 11,25\$/heure pour une période de sept semaines, débutant le 26 juin 2017 et se terminant le 11 août 2017. L'horaire est variable selon les besoins du service de garde. De plus, il est résolu d'autoriser le versement de 50,\$/semaine aux aides-moniteurs et ce, pour sept semaines.

Il est également résolu de procéder à l'embauche d'un étudiant pour combler le *poste de journalier à la voirie d'été* pour une période de six semaines débutant le 26 juin, au taux horaire de 11,25\$/heure. La fin de l'emploi est prévue pour le 4 août 2017.

Adopté.

8. **Formation camp de jour pour trois animateurs du terrain de jeux** :

2017-123

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de procéder à l'inscription de trois animateurs du terrain de jeux à la formation offerte par l'URLS à Mont-Joli, les 17 et 18 juin au coût de 60,\$ + taxes/animateur.

Adopté.

9. Cours de premiers secours pour un animateur du terrain de jeux :

2017-124

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de procéder à l'inscription d'un animateur du terrain de jeux au cours de premiers secours offert par l'URLS à Sainte-Flavie, le dimanche 4 juin au coût de 51,74\$.

Adopté.

10. Inscription de monsieur Roger Landry, à la 40^{ième} Conférence Réseau Environnement :

2017-125

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis, d'autoriser l'inscription de monsieur Roger Landry, contremaître à la 40^{ième} conférence annuelle de Réseau Environnement qui se tiendra à Amqui, le 18 mai prochain. Les frais d'inscription sont de 65,\$/participant, incluant les taxes. Les frais de déplacement seront remboursés conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté.

11. Réservation des infrastructures de la municipalité par le Club des Bons Amis :

2017-126

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le Club des Bons Amis à utiliser le terrain de balles, le pavillon, la patinoire et l'Hôtel-de-ville, aux dates et pour les activités identifiées ci-dessous :

- 23 juin 2017 en soirée, pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste : terrain et pavillon;
- 23, 24 et 25 juin 2017, tournoi de balle : terrain de balle et pavillon;
- 1^{er}, 2 et 3 septembre, tournoi de balle : terrain de balle et pavillon;
- 27 octobre 2017, pour une soirée d'Halloween : salle de l'Hôtel-de-ville;
- 31 octobre 2017, stationnement de l'Hôtel-de-ville pour la distribution de bonbons;
- 10 décembre 2017 * *si mauvais temps remis au 17 décembre 2017*, Fête de Noël : salle de l'Hôtel-de-ville;
- 19, 20 et 21 janvier 2018, Fête hivernale : patinoire, salle de l'Hôtel-de-ville.

Adopté.

12. Entente de principe entre la Ville de Mont-Joli et la municipalité de Price pour la distribution de l'eau :

2017-127

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que la municipalité de Price donne un accord de

principe à la Ville de Mont-Joli, pour l'alimentation en eau potable pour quelques résidences situées sur le territoire de la Ville de Mont-Joli, à proximité du pont de Price. Il est à noter que tous les frais inhérents à cet accord, seront aux frais de la Ville de Mont-Joli.

Adopté.

13. Budget d'honoraires de Tétra Tech pour la révision de la programmation TECQ 2014-2018 :

2017-128

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'accepter la proposition de Tétra Tech pour la révision de la programmation TECQ 2014-2018, tel que proposé ci-bas :

- Assistance technique pour la révision de la programmation de la TECQ : 1500,\$(avant taxes)
- Coordination et assistance pour documents d'appel d'offres des inspections télévisées 2017 sur de nouvelles rues : 1200,\$ (avant taxes)

Adopté.

14. Acceptation de l'étude géotechnique de la Place des Pionniers et du projet FEPTEU :

2017-129

Considérant que la municipalité de Price à mandater le service de génie civil de la MRC de la Mitis de faire un appel d'offres sur invitation pour une étude géotechnique à la Place des Pionniers et pour le projet FEPTEU 2017;

Considérant que deux soumissions conformes ont été déposées soient par:

- GHD Consultants Ltée au prix de 12 187, 35 \$ taxes incluses;
- ENGLOBE au prix de 14 228,16 \$ taxes incluses;

Considérant que sous la recommandation du service de génie de la MRC de la Mitis et que le point 3.2 dans le bordereau de soumission sera fait en régie;

À cet effet, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'accepter la soumission déposée par GHD Consultants Ltée au prix de 10 715.67 \$ taxes incluses et autoriser l'exécution des travaux.

Adopté.

15. Formation à distance PerFas (logiciel d'élections) :

2017-130

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'autoriser monsieur Yves Banville, directeur général à participer à une formation en ligne offerte par PG Solutions, concernant le logiciel PerFas(logiciel d'élections) et ce, au coût de 171,\$ plus taxes.

Adopté.

16. Remplacement du panneau avertisseur incendie de l'Hôtel-de-ville :

2017-131

Considérant les déficiences du panneau incendie de l'Hôtel-de-ville;
Considérant l'appel d'offres transmis auprès de quelques fournisseurs;
Considérant que deux soumissions conformes ont été déposées, soient par :

- Alarmes 911, au prix de 1 537,89\$ + taxes
- Garvex, au prix de 875,\$ + taxes

À cet effet, il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'accepter la proposition déposée par Garvex au prix de 875,\$ plus les taxes et autoriser le remplacement du panneau incendie.

Adopté.

17. Divers :

17.1 Paiement à J.A. Larue pour la location d'une souffleuse :

2017-132

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 5 500,\$ + taxes à J.A. Larue pour la location d'une souffleuse Larue D-402017, pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2017.

Adopté.

17.2 Publication d'un appel d'offres sur le SEAO pour l'achat d'une souffleuse :

2017-133

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de publier un appel d'offres sur le SEAO pour l'achat d'une souffleuse détachable ayant de 0 à 500 heures d'opération.

Adopté.

17.3 Congrès de l'ADMQ :

2017-134

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, monsieur Yves Banville à participer au *congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec*, les 14, 15 et 16 juin à Québec, au coût de 519,\$ + taxes. Les frais de déplacements seront remboursés selon la politique en vigueur.

Adopté.

18. Période de questions :

19. Levée de l'assemblée :

Monsieur Ghislain Michaud propose la levée de l'assemblée à 21h20.

Fabien Boucher, maire

Yves Banville, directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire

